



Évaluez les candidats

Qu'est-ce que l'épreuve ?

- ▶ Ensemble des modalités utilisées pour évaluer les compétences professionnelles des candidats.
- ▶ Basée principalement sur une mise en situation professionnelle réalisée dans un environnement réel ou reconstitué.
- ▶ Peut demander aux candidats la présentation d'un projet réalisé dans un centre de formation ou en entreprise.
- ▶ Peut également comporter un entretien technique et/ou un questionnaire professionnel.

Qu'attend-on de vous ?

- ▶ Vérifiez si les compétences professionnelles des candidats permettent l'exercice d'un métier comme débutants opérationnels.
- ▶ Prenez du recul par rapport à vos propres pratiques professionnelles.
- ▶ Ne vous appuyez que sur les critères d'évaluation définis par le RE et sur le cadre du dossier technique d'évaluation.
- ▶ Utilisez les outils d'évaluation mis à votre disposition dans le dossier technique d'évaluation.
- ▶ Respectez les obligations de la charte de déontologie des membres de jury.
- ▶ Gardez une attitude neutre et bienveillante à l'égard des candidats tout au long de l'épreuve.